



Communiqué de presse
Saint-Denis, le 6 mars 2025

Basilique-cathédrale Saint-Denis : le diocèse déplore la polémique autour de l'exposition « Les Nouvelles Reines »

Depuis plusieurs jours, l'exposition de Sandra Reinflet « Les Nouvelles Reines » installée en la Basilique-cathédrale Saint-Denis fait l'objet de critiques virulentes sur certains réseaux sociaux et médias. Ces critiques portent sur la présence de deux photos de femmes voilées, sur un total de trente-et-un portraits, présence perçue comme un manque de respect à l'égard du lieu.

Le diocèse de Saint-Denis-en-France déplore cette polémique surgie soudainement autour [d'une exposition inaugurée le 19 septembre 2024 par le Centre des monuments nationaux \(CMN\), et programmée jusqu'au 27 avril 2025](#). Elle n'avait engendré jusqu'à lors aucune réaction négative.

Dans le cadre de ce projet, l'artiste met en lumière des femmes qui, par leur résilience, leur courage et leur détermination ont surmonté des épreuves « la tête haute », telles des « reines d'aujourd'hui ».

Le choix du CMN s'est porté sur cette programmation selon plusieurs critères : l'artiste, Sandra Reinflet, est dionysienne, et son œuvre met à l'honneur des habitantes de Saint-Denis et d'Aubervilliers. Son travail s'inspire directement du monument. Elle a photographié les vitraux de la Basilique représentant les reines de France et les a projetés sur les corps de femmes qui, par leur résilience, retrouvent la souveraineté sur leur propre vie fragilisée. La lumière des vitraux sur leurs visages crée une œuvre plastique, faisant dialoguer le passé et le présent. L'exposition présente des parcours de vie de femmes de 19 à 85 ans, d'origines diverses, sans qu'il soit question de revendication religieuse ou militante d'aucune sorte.

Le choix de cette exposition relève du Centre des monuments nationaux, qui met en place pour l'ensemble des sites qu'il gère une programmation culturelle. La programmation de la Basilique-cathédrale Saint-Denis est aussi soumise à la validation du clergé, la cathédrale étant affectée au culte catholique.

Au vu des critères précédemment listés, et qui ne portent atteinte ni aux [valeurs de l'Évangile](#), ni au culte catholique, le diocèse de Saint-Denis a approuvé, au cours de l'été 2024, l'accueil de cette exposition.

Des personnes se sont senti offensées par cette exposition. Le diocèse de Saint-Denis le regrette et leur présente ses excuses. L'ambition de ce projet artistique est de rendre hommage à des femmes d'aujourd'hui, présentes sur le territoire dionysien, à travers des jeux de lumière, si caractéristiques de cette Basilique surnommée « Lucerna », La Lanterne de lumière.

Le diocèse souligne que la foi chrétienne habite quotidiennement la Basilique-cathédrale. Le 16 février 2025, notamment, à l'occasion de [la consécration épiscopale de son nouvel évêque, Mgr Etienne Guillet](#), plus de quatre mille personnes, dont trente évêques et deux cents prêtres, sont venues prier et se réjouir à la Basilique et sur le parvis, dans [un bel élan de foi et de fraternité](#).

Le diocèse redit son attachement à l'Histoire de France, à ses reines et à ses rois et concourt à la valorisation de ce lieu, jour après jour, à travers des manifestations culturelles comme culturelles. Il encourage la mise en valeur de la Basilique, et de ses trésors patrimoniaux et spirituels, telle que [le remontage prochain de la flèche](#).

Il invite les croyants et toutes les personnes qui souhaitent s'y associer à profiter de ce temps favorable du [Carême que vient d'entamer l'Eglise catholique](#) pour cultiver la prière, le partage et l'amour inconditionnel de l'autre, prôné par l'Évangile.

A propos du diocèse de Saint-Denis-en-France

Créé en 1966, par le pape Paul VI, le diocèse de Saint-Denis-en-France (à distinguer du diocèse de Saint-Denis de La Réunion) est basé à Saint-Denis (93). Il est constitué de territoires qui appartenaient avant aux diocèses de Paris et de Versailles. Sa superficie couvre la Seine-Saint-Denis (93) et la commune de Courtry, en Seine-et-Marne (77). Il est composé de 86 paroisses, réparties en 19 unités pastorales. Depuis sa création, cinq évêques s'y sont succédés. L'évêque actuel, Mgr Étienne Guillet, a été nommé le 15 novembre 2024 par le pape François.

Enraciné dans l'Histoire de France, le diocèse de Saint-Denis est le plus jeune de l'Hexagone par sa population. Sa cathédrale est le premier chef-d'œuvre monumental de l'art gothique. La basilique-cathédrale Saint-Denis a été conçue par l'abbé Suger, au XII^e siècle, sur la tombe de saint Denis, martyr chrétien et premier évêque de Paris. Lieu de culte prisé des Séquano-Dionysiens, elle est aussi la nécropole des rois de France, abritant les tombeaux de 43 rois, 32 reines et 60 princes et princesses.

Doté d'une population estimée à 1 711 876 habitants (source INSEE, 1er janvier 2025), le diocèse compte 54 communautés de consacré(e)s, près de 130 prêtres, 26 diacres permanents et, chaque dimanche, 22 000 messalisants. Il incarne une Église catholique jeune, dynamique, accueillante, ouverte sur le monde, heureuse de partager au plus grand nombre la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ, mort et ressuscité pour le salut de l'humanité.

Contacts Médias :

Muriel Grimaldi / Flavien Makanga

E-mail : communication@saint-denis.catholique.fr - Tél. : 01 48 47 16 17